

Bruxelles, le 5 avril 2021

À l'attention des membres de la Commission délibérative sur les enjeux de la 5G au Parlement bruxellois

« Inter-Environnement Bruxelles fédère des habitants constitués en majorité sous forme de comités, d'associations ou de collectifs. Elle a pour but la création d'un milieu de vie de qualité en ville, ce qui implique: la promotion d'un aménagement du territoire et d'un urbanisme qui répondent aux besoins des habitants, notamment les plus démunis. Ainsi la fédération défend le droit au logement pour tous, l'accès pour tous aux services collectifs; le partage équilibré de l'espace public, et spécialement de la voirie, entre les différents usagers en donnant la priorité aux piétons, cyclistes et transports en commun; la lutte contre les pollutions et les nuisances, ainsi que l'amélioration de l'environnement; la protection et la défense de la nature, des espaces verts, des maillages vert et bleu, des sites naturels et urbains, ainsi que du patrimoine. IEB juge indispensable la participation collective des citoyens à la définition et à la défense de leur environnement (social, économique, politique, culturel, etc.) ». Extrait des statuts d'IEB (Article 3)

1/Quel est le lien spécifique de votre organisation avec la thématique ?

Depuis plus de 10 ans, IEB s'est engagée à défendre devant les cours et tribunaux, un niveau élevé de protection des habitants face aux rayonnements électromagnétiques engendrés par le déploiement des nouvelles technologies de communication sans fil. En 2014, la norme bruxelloise d'immission¹ était assouplie en ce qu'elle passait de 3 volts par mètres (v/m) à 6v/m, pour permettre le déploiement de la 4G à moindre coût pour les opérateurs. En effet, l'augmentation de la puissance de rayonnement des antennes a permis aux opérateurs d'ajouter la technologie 4G aux antennes existantes 2G et 3G. Une norme plus protectrice de la population les aurait contraints à installer des nouvelles antennes dédiées à la 4G. Ce passage en force avait poussé IEB à introduire un recours en annulation devant la Cour Constitutionnelle. À peine 4 ans plus tard, le déploiement annoncé de la 5G augurait d'un nouvel assouplissement de la norme bruxelloise... et de nouvelles luttes pour de nombreux comités d'habitants, collectifs et associations. À la mi-juillet 2018, le gouvernement Vervoort I signait, en effet, un protocole d'accord (une feuille de route) avec 3 opérateurs de téléphonie mobile (Telenet, Proximus et Orange) pour un déploiement pionnier de la 5G à Bruxelles. Dans la foulée, au début de l'automne 2018, la ministre bruxelloise de l'environnement, Céline Frémault, annonçait un nouvel assouplissement de la norme pour permettre le déploiement de la 5G. Une nouvelle norme conçue sur mesure pour les opérateurs sur base uniquement des recommandations techniques de l'IBPT (le régulateur fédéral), sans prendre en compte celles ayant trait à la santé des citoyens. Ce nouvel assouplissement exposerait les Bruxellois.e.s à une pollution 6 fois supérieure à celle qu'ils/elles subissent aujourd'hui.

Lassée par le discours des industriels et de leurs lobbies, largement relayé par les médias, selon lequel, à Bruxelles, les normes, bien en deçà des recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), sont trop strictes, IEB a souhaité prendre de la hauteur par rapport à ses pratiques de mobilisation et de contestation qui la poussent systématiquement à avoir recours aux tribunaux. Dans cet esprit, IEB a organisé en juin 2018 une journée de réflexion, « Pollution électromagnétique. Savoirs et mobilisations », afin de croiser les différentes connaissances sur le sujet et d'élargir les points de vue. Les exposés et débats qui s'y sont tenus ont été publiés sous la forme d'une étude, « Pollution électromagnétique : les impasses d'une reconnaissance ». En septembre 2019, IEB,

¹ Par opposition avec l'émission, le seuil d'immission fixe une limite non pas à la source des rayonnements mais à leur lieu de réception. Ainsi, un seuil d'immission de 0,6 V/m signifie qu'en tout lieu accessible au public, la puissance enregistrée ne peut dépasser 0,6 V/m.

consacrait un numéro de son périodique bimestriel (Bruxelles en mouvements), à un dossier spécial 5G, « Le meilleur des ondes », et tournait quelques mois plus tard une vidéo éponyme, diffusée sur les réseaux sociaux. Dans la foulée, après avoir rencontré quelques membres du gouvernement bruxellois et fédéral pour leur remettre une pétition internationale exigeant un moratoire sur la 5G, nous nous lançons aux côtés d'autres associations dans différentes actions dans l'espace public afin de sensibiliser la population aux enjeux de la 5G. À l'été 2020, nous soutenions également un recours contre l'octroi « provisoire » des bandes de fréquence dédiées à la 5G par l'IBPT (en plein premier confinement).

Ce mois de mars 2021, IEB et d'autres associations ont lancé un appel aux citoyen.ne.s afin qu'ils et elles interpellent les mandataires communaux pour les inciter à voter une motion contre tout déploiement de la 5G. Le tout sur un site dédié : www.territoiresans5g.be.

Lors de ses prises de parole dans les médias, IEB n'a de cesse de rappeler que le déploiement terrestre et spatial de la 5^{ème} génération de téléphonie et de l'Internet mobiles est un enjeu sociétal global qui soulève des questions essentielles sur le modèle de société qu'entend façonner l'industrie du numérique et des télécommunications... Un modèle qui n'est pas compatible avec celui que nous voulons.

2/ Du point de vue de votre organisation, quels devraient être les points clefs à considérer lors des délibérations ?

Démocratique : En matière de 5G, beaucoup de partis politiques sont sur la même longueur d'onde : il y a urgence à déployer ce réseau en Belgique. La question à laquelle la Commission délibérative dont vous êtes membres doit répondre, témoigne à elle seule de cette « urgence » et de son caractère inévitable: « La 5G arrive en Belgique. Comment... » Ce constat, impulsé par la communauté européenne, rentre pourtant **en contradiction avec le temps nécessaire aux études scientifiques, temps qui est nécessaire pour en démontrer (ou non) son caractère bénin sur la santé, mais qui est également nécessaire au « bon » exercice de la démocratie**. Si le débat sur les normes d'émissions et le respect du principe de précaution en matière de santé occupe, à raison, une bonne partie de la place médiatique, les questions environnementales, sociales et politiques que soulèvent la 5G n'en sont pas moins importantes et relèvent d'un véritable choix de société.

Environnement et énergie : Il n'est pas facile d'estimer les conséquences de la 5G sur la consommation d'énergie et de ressources minérales. D'une part, car **les données manquent** puisqu'il s'agit là d'une nouvelle technologie et, d'autre part parce que les opérateurs ne délivrent pas ce qu'ils considèrent comme des « secrets d'affaire ». On peut toutefois identifier et estimer **trois types d'impacts sur l'environnement : ressources minérales, consommation d'énergie liée à la fabrication des technologies, consommation d'électricité lors de l'usage**. Toutes ces activités produisent des émissions de gaz à effet de serre, en croissance rapide.

Les dispositifs électroniques se multiplient dans nos vies quotidiennes, mais aussi dans les entreprises. Ces bijoux de la technologie utilisent aujourd'hui plus de 75% des éléments du tableau de Mendeleïev, qu'ils amalgament de manière extrêmement fine, à tel point qu'il est thermodynamiquement impossible de recycler la plupart des éléments qu'ils contiennent. Autrement dit, l'électronique actuelle n'est pas compatible avec les objectifs de protection de l'environnement (« développement durable »), et on prévoit déjà des tensions sur **l'approvisionnement d'une série de métaux essentiels** dès les années 2030. En outre, l'extraction de ces minéraux est extrêmement polluante et génère un nombre croissant de conflits autour des mines.

Le **numérique consomme aujourd'hui environ 4% de l'énergie mondiale**. La majorité de l'empreinte énergétique est liée à la fabrication des terminaux (ordinateurs, téléphones, tablettes,...) – de 50 à

90 % selon les équipements. Le numérique est donc loin d'être une industrie dématérialisée. Cette consommation d'énergie croît de 9% par an et on estime qu'en 2025, 6% de l'énergie mondiale sera consommée par le numérique. C'est le taux de croissance le plus élevé de tous les secteurs industriels.

Inutile de rappeler **l'urgence de prendre des mesures pour limiter les changements climatiques**. Il faudrait réduire d'environ 10% les émissions de gaz à effet de serre chaque année pour atteindre une réduction finale de 65% en 2030 – objectif qui permet de respecter l'objectif d'un réchauffement de maximum 1,5°C en tenant compte de la responsabilité historique de la Belgique dans ces émissions. Le déploiement de la 5G ne fera donc qu'augmenter la difficulté pour atteindre cet objectif.

Santé mentale et physique : Il est difficile aujourd'hui d'isoler l'impact des ondes électromagnétiques dans l'apparition ou l'aggravation de pathologies, cependant de nombreux scientifiques promeuvent vivement d'appliquer le **principe de précaution**, considérant que suffisamment d'éléments sont en place pour ce faire. Ne prenons qu'un exemple, celui du nombre de nouveaux cas de glioblastomes, des tumeurs très agressives du cerveau. L'agence nationale de santé publique française a identifié pour ces trente dernières années une multiplication du nombre annuel de ceux-ci par quatre. L'analyse des tendances montre une augmentation quels que soient l'âge et le sexe. Même si cette augmentation est probablement « multifactorielle », l'agence signale que « les dernières études épidémiologiques et les expérimentations animales seraient en faveur du rôle carcinogène (qui peut provoquer l'apparition d'un cancer, ou participer à son aggravation) des expositions aux champs électromagnétiques ».

Par ailleurs, le passage à une technologie qui augmentera encore l'« hyper-connexion » des personnes, ne peut qu'augmenter les **effets néfastes sur la santé sociale et mentale** déjà bien connus (addiction, stress, mal-être...), mais pourtant si peu discutés et très négligés par les politiques publiques.

Surveillance et vie privée : Quels que soient les usages réels qui émergeront finalement avec la 5G, ce qui est clair, c'est qu'il s'agit de connecter plus d'objets, avec un plus haut débit. Il s'agit donc de faire transiter plus de données. Soit en affinant la résolution de données existantes, soit en mesurant et en numérisant des informations qui ne le sont pas encore actuellement. Combien de temps passez-vous sous la douche ? Quels produits chimiques rejetez-vous dans le système d'égouttage à chaque lavage ? On pourrait se demander qui ces informations pourraient bien intéresser. Pour le comprendre, les recherches sur le fonctionnement de la nouvelle économie numérique, aussi appelée « capitalisme de surveillance » sont éclairantes. En l'état actuel, la 5G connectera toutes sortes d'objets achetés à des sociétés privées, tournant sur des systèmes d'exploitation privés, avec des applications privées, sur des réseaux privés, et toutes ces sociétés privées tenteront de capter un maximum de données (les données sont de l'argent). À moins de limiter drastiquement notre usage du numérique ou d'utiliser massivement des programmes libres à code source ouvert, de généraliser le chiffrement et d'autogérer des réseaux de télécommunication, c'est à cette machine d'extraction et d'exploitation des données que la 5G donnera un coup d'accélérateur.

3/Pourquoi ces points sont-ils importants selon vous ?

Comme explicité dans les points qui précèdent, le développement de la 5G n'est pas une question technique qui ne devrait être réglée qu'entre industriels et institutions politiques mais un choix de société aux multiples ramifications qui aura des conséquences sur l'environnement et le monde social et ce, tant dans un futur proche que pour les générations à venir. L'opposition au lancement de la 5G ne constitue pas une opposition au progrès mais au contraire, une opportunité pour réfléchir collectivement à nos besoins et au monde que nous voulons pour demain. Ce débat démocratique

est nécessaire pour aller dans le sens d'un vrai progrès, qui ne peut être seulement technique mais doit nécessairement aussi être social. La 5G répond-t-elle à de vrais besoins ou ne vise-t-elle qu'à ouvrir de nouvelles perspectives de profit ? La protection de la santé des citoyens et de la biodiversité doit-elle passer au second plan face aux promesses de retombées économiques ? Acceptons-nous de multiplier l'usage du numérique dans notre quotidien, d'avoir plus de télétravail et de réunion en vidéo-conférence ou d'introduire des tablettes dans les écoles ? Quels sont les garanties démocratiques que nous avons sur les données nous concernant et qui sont récoltées à notre insu ? Toutes ces questions et bien d'autres ne sont pas, certes, uniquement liées à la 5G, elles se posent déjà à l'heure actuelle. Cependant la 5G permettra une accélération exponentielle de tout ce qui se pose déjà à nous aujourd'hui. Face à cela, il n'est pas trop tard pour agir et sortir du fatalisme ambiant qui considère que l'arrivée de la 5G est inévitable.

4/Y a-t-il d'autres points qui ne sont pas directement liés à l'intérêt de votre propre organisation, mais qui devraient selon vous être pris en considération lors des délibérations ?

-Impacts sur l'emploi : évaluation quantitative et qualitative des pertes et créations d'emplois pour quels types d'emplois perdus et créés.

-Analyse financière : montant des investissements publics (communal, régional et fédéral) dans le soutien au développement du réseau 5G en termes d'infrastructure et d'exploitation, en ce compris la perception de taxes/redevances éventuelles s'agissant des antennes, pylônes, cabine techniques, concessions, etc. Analyse étayée à ce sujet concernant Proximus, opérateur détenu à plus de 50% par l'Etat belge.

-Encadrement de la publicité : les campagnes publicitaires vantant les mérites de la 5G s'affichent sur les murs de la cité depuis plus de 2 ans. Un matraquage orchestré par les industriels qui installent la 5G dans les esprits avant qu'elle ne le soit dans les villes. Les smartphones 5G sont actuellement en vente partout en Belgique. Quelles mesures mettre en place pour interdire toute publicité (en dehors de la 5G aussi) qui incite à une consommation déraisonnée et à l'obsolescence programmée

-Coût du déploiement d'un réseau filaire (fibre optique) versus coût d'un réseau sans fil à haut débit (4G) et très haut débit (5G) par ondes électromagnétique. Calcul du cumul des coûts des réseaux 3, 4, 5G versus un seul réseau filaire (fibre optique).

-Quid d'une campagne d'intérêt général, financée par l'argent public, quant à l'usage des smartphones et autres terminaux ? Comment éduquer à « l'essentiel », à la sobriété des usages, à l'instar des campagnes de tri sélectif des déchets. Quels dispositifs les pouvoirs publics, nécessairement indépendants des industriels, doivent-ils mettre en place ? (ex : plafonnement des données téléchargeables).

-Quid du développement des réseaux très locaux de la 5G : réseau propre (bloc opératoire d'un hôpital, chaîne de production dans certaines filières industrielles, ...) ou autre standard de technologie, qui ne nécessite pas un déploiement à l'échelle de tout un territoire ? Analyse de la faisabilité pratique et analyse des données économiques.

-Véhicules autonomes : au-delà de la question de la nécessité (de camions à conduite assistée, de voitures sans chauffeurs,...) quelles autres technologies pourraient servir un tel besoin ? Le choix technologique de la 5G est-il optimal pour ce type de développement industriel ? Démonstration requise.
///Stéphanie D'Haenens, pour Inter-Environnement Bruxelles///